

# Compta-S3-Fasc. Technique Comptable

# Technique comptable

Afin de produire une information comptable sincère, fiable, comparable... il est nécessaire d'utiliser une méthode reconnue et universelle.

Comme déjà cité dans la fiche « Introduction à la comptabilité », la comptabilité repose sur la technique de la partie double, telle que conceptualisée par Luca Bartolomes PACIOLI dans son ouvrage *Summa de arithmetica, geometria, de proportioni et de proportionalita*. Publié à Venise en 1494, le chapitre traitant de la comptabilité, conceptualise la technique de la partie double, que l'on nomme aussi technique vénitienne, en référence vous l'aurez compris à la ville de publication.

Le processus de normalisation progressif depuis la Renaissance a conduit jusqu'à aujourd'hui à une standardisation internationale structurée au sein de l'IASB. La France membre de l'IASB s'assure par l'action de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) à ce que la technique comptable soit la plus homogène possible et ce quelle que soit l'organisation. Ainsi l'ANC a établi un Plan Comptable Général Standard que chaque organisation est amenée à suivre.

## I. Le Plan Comptable Général

#### 1. Le PCG et l'ANC

De 1943 et sa première publication jusqu'à nos jours, le Plan Comptable Général est le document de référence régulièrement mis à jour. Le PCG est en effet une réglementation de normalisation comptable, rédigé et mis à jour par l'ANC.

Il définit les règles comptables applicables aux organisations françaises, et les méthodes de présentation des comptes et des états financiers (bilans, comptes de résultats et annexes).

Le PCG précise également les règles de tenue des comptes en proposant notamment la « fameuse » nomenclature complète des comptes.

#### 2. Le PCG et la Nomenclature des comptes

Ainsi suivant la nomenclature de l'ANC et donc du PCG, chaque élément, chaque mouvement impactant une entreprise trouve sa place dans un compte comptable très précis.

Chaque compte est donc par définition toujours défini par un numéro et un libellé.

Voir tableau synthétique sur la page suivante.

Compte de Bilan				Comptes du Compte de résultat		Documents annexes	
Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Classe 7	Classe 8
Comptes de capitaux(capitaux propres, autres fonds propres, emprunts et dettes assimilées)	Comptes d'immobilisations	Comptes de stocks et en- cours	Comptes de tiers	Comptes financiers	Comptes de charges	Comptes de produits	Comptes spéciaux(rajoutés à titre informatif)
10. Capital et réserves	20.Immobilisations incorporelles	Non affecté	40.Fournisseurs et comptes rattachés	50. Valeurs mobilières de placement	60. Achats (sauf 603) 603. Variations des stocks (approvisionnements et marchandises)	70. Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	80.Engagements
11. Report à nouveau	21.Immobilisations corporelles	31. Matières premières (et fournitures)	41. Clients et comptes rattachés	51. Banques, établissements financiers et assimilés	61. Services extérieurs	71. Production stockée (ou déstockage)	Non affecté
12. Résultat de l'exercice	22.Immobilisations mises en concession	32. Autres approvisionnements	42.Personnel et comptes rattachés	52.Instruments de trésorerie	62. Autres services extérieurs	72. Production immobilisée	Non affecté
13. Subventions d'investissement	23.Immobilisations en cours	33. En-cours de production de biens	43. Sécurité sociale et autres organismes sociaux	53. Caisse	63. Impôts, taxes et versements assimilés	Non affecté	Non affecté
14. Provisions réglementées	Non affecté	34. En-cours de production de services	44. État et autres collectivités publiques	54. Régies d'avances et accréditifs	64. Charges de personnel	74.Subventions d'exploitation	Non affecté
15. Provisions	25. Parts dans des entreprises liées et créances sur des entreprises liées	35. Stocks de produits	45. Groupe et associés	Non affecté	65. Autres charges de gestion courante	75. Autres produits de gestion courante	Non affecté
16. Emprunts et dettes	26. Participations et créances rattachées à des participations	36. Compte à ouvrir, le cas échéant, sous l'intitulé "stocks provenant d'immobilisations"	46. Débiteurs divers et créditeurs divers	Non affecté	66. Charges financières	76. Produits financiers	Non affecté
17. Dettes rattachées à des participations	27. Autres immobilisations financières	37. Stocks de marchandises	47. Comptes transitoires ou d'attente	Non affecté	67. Charges exceptionnelles	77. Produits exceptionnels	Non affecté
18. Comptes de liaison des établissements et sociétés en participation	28.Amortissements des immobilisations	38. Stocks en voie d'acheminement, mis en dépôt ou donnés en consignation	48. Comptes de régularisation	58. Virements internes	68. Dotations aux amortissements et provisions	78. Reprises sur amortissements et provisions	88. Résultat en instance d'affectation
Non affecté	29. Dépréciation des immobilisations	39. Dépréciations des stocks et en-cours	49.Dépréciation des comptes de tiers	59.Dépréciation des comptes financiers	69. Participation des salariés - impôts sur les bénéfices et assimilés	79. Transferts de charges	89. Bilan

Prépa Droit Juris'Perform www.juris-perform.fr 6 bis bvd Pasteur / 9 bis rue Saint Alexis 34000 Montpellier Téel: 06 50 36 78 60

## II. La comptabilisation par la technique de la partie double

Chaque compte tel que défini dans le PCG permet de suivre le détail des opérations affectant :

- Le bilan : biens et dettes (actifs et passifs)
- Le compte de résultat : charges et produits

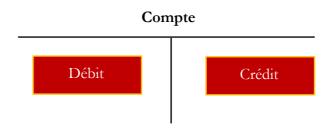
La convention de la partie double permet de s'assurer de la régularité des enregistrements par contrôle des équations suivantes :

- Résultat = produits charges
- Total actif = Total passif

Or pour reprendre les éléments vus dans la fiche « États Financiers », on sait que :

- Au bilan:
  - o Actif = Emplois
  - o Passifs = Ressources
- Au compte de résultat
  - o Charges = Emplois
  - Produits = Ressources

La technique de la partie Double repose sur les notions de Débit et Crédit. Chaque compte du PCG est mouvementé par son débit et son crédit. D'où le terme de Partie Double, ou de compte en T, au regard de se forme.



Prépa Droit Juris' Perform

www.juris-perform.fr 6 *bis* bvd Pasteur / 9 *bis* rue Saint Alexis 34000 Montpellier Téel : 06 50 36 78 60 Nous devons garder en tête le principe suivant :

Débit	Crédit		
Emplois	Ressources		
Actif	Passif		
Charges	Produits		

Les comptes d'actif et de charges (sorties de fonds) :

- Augmentent par le débit
- Diminuent par le crédit

Les comptes de passif ou de produits (entrées de fonds)

- Augmentent par le crédit
- Diminuent par le débit

	narges (Compte de ultat	Passif (Bilan) ou Produits (Compte de résultat		
Emj	plois	Ressources		
Con	npte	Compte		
Débit	Crédit	Débit	Crédit	

#### **Ressource:**

- La ressource est toujours un moyen de financement : elle est à l'origine du flux.
- Par convention, les ressources sont toujours portées au crédit du compte (partie droite).

#### Emploi:

- L'emploi est toujours une utilisation de financement : il est la destination du flux.
- Par convention, les emplois sont toujours portés au débit du compte (partie gauche).

#### Ainsi

- Emploi = Ressource
- Débit = Crédit
- Pour chaque opération :
  - o Emplois = ressources
- Pour chaque opération :
  - o Total débit = total crédit
- Pour l'ensemble des opérations :
  - Total des débits = total des crédits

Le résultat mesure l'enrichissement généré par l'activité (d'après le compte de résultat) et la variation de patrimoine (d'après le bilan).

- Résultat = Produits Charges = Actif Passif
- Charges + Actif = Produits + Passif

III. L'organisation du travail comptable

1. Le journal comptable

Chaque opération, chaque mouvement doit être enregistré comptablement. Cet enregistrement est

fait dans un document dénommé « Journal ».

Le journal est une vue des mouvements triés chronologiquement. C'est un document obligatoire

qui peut servir de preuve devant un tribunal : c'est pourquoi il doit être relié et tenu sans blanc ni

rature.

Sont reportés : la date de l'opération, le numéro de compte, le contenu de l'opération, la référence

de la pièce justificative, le montant crédité ou débité.

Différents types de journaux :

• Journal de banque

• Journal de caisse

Journal de ventes

• Journal des achats

Journal des opérations diverses.

Présentation du journal

Obligation de faire figurer :

• La date de l'opération

• Les comptes mouvementés (en fonction donc de la nomenclature du Plan Comptable

Général)

• Le libellé de l'écriture

• Les montants (les montants en débit et crédit doivent être équilibrés)

Exemple d'écritures dans les journaux

L'entreprise a acheté le 1/7/N à un fournisseur pour 1 000 euros de marchandises HT. Sachant

que sur l'achat il y a 20% de TVA déductible, le montant TTC que l'entreprise doit est de 1 200

euros TTC.

L'entreprise a réglé la facture pour le montant TTC le 12/7/N.

Prépa Droit Juris'Perform

www.juris-perform.fr

6 bis bvd Pasteur / 9 bis rue Saint Alexis 34000 Montpellier

Téel : 06 50 36 78 60

7

#### Écriture au journal des achats

Journal	Date	Compte	Libellé	Débit	Crédit
Achats	1/7	401	Fournisseur		1 200
Achats	1/7	44566	TVA déductible	200	
Achats	1/7	60	Achats de marchandises	1 000	

### Si on détaille l'écriture, nous pouvons dire que le 1/7/N:

- L'entreprise a une dette qui augmente auprès de son fournisseur. Le compte 401, au bilan donc, augmente. Comme il s'agit d'un compte de Passif qui augmente, le montant TTC est crédité de 1 200 euros.
- L'entreprise a donc acheté des marchandises. Sur le compte de résultat il s'agit d'une hausse des charges. Les charges sont des emplois au compte de résultat qui augmentent par leur débit. Le montant HT de 1000 euros bien débité au compte 60 achats de Marchandises.
- Le montant de la TVA que l'Etat doit à l'entreprise est donc de 200 euros. Il s'agit d'une créance. Les créances sont des éléments d'actif au passif, qui augmentent par le débit. Le compte 44566 Etat, TVA déductible est donc débité de 200 euros.

#### Écriture au journal de Banque

Journal	Date	Compte	Libellé	Débit	Crédit
Banque	12/7	401	Fournisseur	1 200	
Banque	12/7	512	Banque		1 200

#### Si on détaille l'écriture, nous pouvons dire que le 12/7/N:

- L'entreprise rembourse la dette qu'elle doit à son fournisseur. Les dettes sont au Passif du bilan. Donc le 12/7, l'entreprise réduit le montant qu'elle doit. La dette est donc un compte de Passif qui est réduit par le débit. Le compte 401 Fournisseur est donc débité de 1 200 euros.
- Comme l'entreprise paie son fournisseur, elle utilise sa trésorerie. En réglant 1 200 euros, l'entreprise a donc 1 200 euros de trésorerie en moins. La trésorerie, les disponibilités étant des actifs au Bilan, leur diminution s'effectue par le débit du compte 512.

#### Prépa Droit Juris'Perform

www .juris-perform.fr 6 *bis* bvd Pasteur / 9 *bis* rue Saint Alexis 34000 Montpellier Téel : 06 50 36 78 60 2. Le grand-livre comptable

Le grand livre est une vue des mêmes mouvements triés selon le plan de comptes de l'entreprise.

Le grand livre est obligatoire et permet de visualiser les mouvements et le solde de chaque compte

ouvert à tout instant.

3. La balance comptable

La balance est un tableau qui reprend, dans l'ordre du plan comptable, le solde au début de la

période, le total des mouvements du débit et du crédit, le solde à la clôture de la période pour

chaque compte du grand livre.

Elle permet donc de vérifier le principe de la partie double :

Total des débits = total des crédits

Total des mouvements de la balance = total du journal

Total soldes débiteurs = total soldes créditeurs

Prépa Droit Juris'Perform

www.juris-perform.fr

6 bis bvd Pasteur / 9 bis rue Saint Alexis 34000 Montpellier

Téel : 06 50 36 78 60

9